

## 5. PROCÉDURES D'ÉVACUATION

### INTRODUCTION

Les procédures d'évacuation en vigueur à l'édifice Lester B. Pearson ont été élaborées conformément aux règlements nationaux, provinciaux et municipaux en matière d'incendie et elles sont similaires aux procédures en vigueur dans les édifices fédéraux avoisinants.

Les procédures d'évacuation sont conçues pour permettre l'évacuation ordonnée de tous les occupants de l'édifice, quel que soit le type d'urgence qui s'y produise. Si l'on veut assurer la sécurité des occupants, il est essentiel de s'y conformer et d'obéir rapidement aux consignes données.

En cas d'évacuation, vous ne pouvez utiliser que les escaliers de secours. Vous devez emprunter les escaliers les plus proches, **les descendre le plus rapidement possible**, sortir de l'édifice et vous en tenir éloigné d'au moins 100 mètres. Cela permet d'assurer la sécurité de tous ceux qui vous suivent.

S'il faut évacuer l'édifice, le système d'alarme électronique sera déclenché. Durant les heures normales de bureau, on aura recours au système de haut-parleurs pour diffuser les directives à suivre, une fois que la sonnerie électronique aura retenti pendant **une minute**.

### PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS

Si vous avez le temps, vous devez placer tous les documents de nature délicate (confidentiels et/ou désignés) en lieu sûr avant d'évacuer. On effectue normalement cette tâche dès que le signal d'alerte retentit. Toutefois, si votre vie est en danger, votre sécurité a préséance sur toutes les autres priorités.

Lorsque vous revenez à votre poste de travail, vous devez vérifier l'emplacement et l'état de tout document de nature délicate qui était en votre possession avant l'évacuation. Vous devez immédiatement signaler toute perte ou toute compromission apparente de ces documents à votre superviseur.

### MÉTHODES D'ÉVACUATION

Pour garantir la sécurité de tous les occupants de l'édifice Lester B. Pearson, on a recours à **deux méthodes distinctes d'évacuation**. Durant les jours ouvrables, entre 8h et 18h, on utilise l'**évacuation progressive à commande vocale ou sonore** ou encore « **évacuation PROGRESSIVE** », pour faire court. En dehors de ces heures, y compris durant les fins de semaine et les jours fériés, on utilise l'**évacuation totale et immédiate à commande vocale** ou encore « **évacuation TOTALE** », pour faire court.